



# CHAMPIONNAT de FRANCE 2008

## Division PROMOTION

## SPORT ENTREPRISE

### Art. 1 - ORGANISATION ET LIEUX

Le Championnat de France Sport Entreprise Division PROMOTION se dispute en QUADRETTE.

Il est ouvert à tous les licencié(e)s titulaires d'une licence F.F.B.S.Q. Bowling, avec autorisation pour jouer en Sport Entreprise ( nom de l'entreprise et identification de la région ).

Le nombre d'enfants et/ou de conjoints ne devra pas excéder 50% de l'équipe sur la piste.

Il se déroule en 2 phases :

- o Phase régionale **17 et/ou 18 novembre 2007**
- o Phase nationale les **8, 9 et 10 février 2008** / 48 équipes  
à **ORLEANS / Olivet**

### Art. 2 - MOYENNE PLAFONNEE

Le total des moyennes additionnées des joueur(se)s composant une équipe, doit être inférieur ou égal à 670 points.

#### A - Listing de Référence

- o C'est le listing reprenant les scores du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 août 2007 qui sert de référence.

#### B - Moyenne

- Pour les joueur(se)s qui apparaissent sur le listing, la moyenne sera celle du listing de référence
- Pour les joueur(se)s première année de licence
  - s'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties **égal ou supérieur à 24**, la moyenne sera celle indiquée sur le listing de référence
  - s'ils apparaissent sur le listing avec un nombre de parties **inférieur à 24**, la moyenne sera de **170 pour les dames** et de **190 pour les hommes**
  - s'ils n'apparaissent pas sur le listing, la moyenne sera de **130 pour les dames** et de **150 pour les hommes**

### **Art. 3 - LES EQUIPES ET LES REMPLACEMENTS**

De la phase régionale à la phase nationale, chaque équipe ne peut utiliser plus de 6 joueur(se)s, avec un maximum de 5 joueur(se)s par phase.

Sont comptés dans les 6 joueur(se)s :

- les 4 joueur(se)s inscrits sur le bulletin d'engagement, même si un ou plusieurs d'entre eux ne participent pas
- aucun joueur(se) ne peut faire partie de 2 équipes différentes, tout au long des différentes phases
- le remplacement d'un joueur(se) en cours de rencontre, n'est autorisé qu'à l'issue de chaque partie, sous réserve que ce dernier remplisse les mêmes conditions prévues au présent règlement
- le joueur(se) remplacé peut réintégrer l'équipe dans les mêmes conditions

Aucun joueur(se) faisant partie d'une équipe qualifiée en phase nationale et n'ayant joué ne serait-ce qu'une seule partie en phase régionale, ne peut prétendre à jouer au sein d'une autre équipe qualifiée, de la même entreprise ( ou société ).

### **Art. 4 - PHASES REGIONALES**

#### ***A - Déroulement et Titre décerné***

- L'organisation de chacune des phases est assurée par le Comité Régional et son délégué Sport Entreprise
- Chaque équipe dispute 2 séries consécutives de 3 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Le titre de Champion de Région est attribué à la meilleure quadrette à l'issue des 6 parties, dans la mesure où **4 équipes minimum** sont engagées dans chaque région
- Si une région administrative n'a pas un minimum de 4 équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à sa région sportive
- Si une région sportive n'a pas un minimum de 4 équipes engagées, elle sera automatiquement rattachée à l'inter région dont elle dépend

#### ***B - Date Limite d'Inscription***

- Elle est fixée par le Comité Régional et son délégué Sport Entreprise

### **Art. 5 - PHASE NATIONALE**

Elle est organisée par le C.T.S. Bowling National.

#### ***A - Qualification***

- Elle est réservée aux **48 équipes** qualifiées de la façon suivante :
  - les équipes Championne de Région
  - les équipes qualifiées au prorata des équipes engagées dans chaque région administrative ou sportive, à l'issue des phases régionales

## **B - Déroulement et Titre décerné**

- Chaque équipe dispute les éliminatoires en jouant 2 séries consécutives ( ou non ) de 4 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série
- Les 16 meilleures quadrettes seront retenues pour disputer la finale en jouant 4 parties supplémentaires
- Le titre national est attribué à l'issue des 12 parties cumulées
- Une récompense est attribuée au meilleur individuel à l'issue des 12 parties cumulées
- L'équipe Championne est qualifiée pour participer à la Finale Nationale du Championnat de France Division EXCELLENCE, qui se déroulera **du 7 au 9 mars 2008 à WITTELSHEIM**. Elle se présentera dans la même formation ayant évolué durant la saison en cours de la Division PROMOTION, avec un maximum de 5 joueur(se)s

## **Art. 6 - ENGAGEMENTS**

### **A - Bulletin** ( édité par la Commission Sport Entreprise du CTS Bowling National )

- Le capitaine d'équipe doit le remplir de façon complète et lisible, puis l'adresser à son responsable régional de la compétition
- Il est accompagné d'un chèque de **60,00 Euros** par équipe et doit parvenir au Comité Régional par l'intermédiaire du délégué Sport Entreprise de la région, avant la date limite d'inscription
- Il comportera 4 noms, ainsi que celui du remplaçant éventuel
- La réversion au CTS Bowling National de **48,00 Euros** par équipe engagée, sera régularisée par chacun des Comités Régionaux
- L'engagement d'une équipe comporte pour celle-ci, l'obligation de participer à toutes les rencontres pour lesquelles elle s'est engagée et/ou qualifiée, sous peine de sanctions

### **C - Frais**

- Le montant des parties en phase régionale est à la charge de chaque équipe
- Le montant des parties en phase nationale est à la charge du CTS Bowling National
- Le forfait d'une équipe n'entraîne pas le remboursement des sommes versées

## **Art. 7 - FORFAIT, REPECHAGE ET DISQUALIFICATION**

- Les équipes qualifiées pour la phase nationale, sont tenues de confirmer leur participation ou leur forfait au plus tard le **12 janvier 2008**, auprès du responsable de la compétition
- En cas de forfait, c'est le CTS Bowling National qui procèdera au remplacement de l'équipe absente, par la première équipe éliminée de la région administrative, ou de la région sportive concernée
- En cas de non respect du présent règlement, le CTS Bowling National peut être amené à disqualifier une équipe.

## **Art. 8 - CONTROLE**

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.  
Le Comité Technique et Sportif - Bowling National se réserve le droit de toute modification au présent règlement et au bon déroulement de la compétition.